QUOTIDIEN TOGOLAIS D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS GENERALES / Prix: 250 FCFA



Rentrée scolaire 2020-2021

Un réaménagement qui ne surprend pas vraiment les Togolais

Le week-end dernier, ce que chuchotaient du bout des lèvres beaucoup de nos compatriotes est devenu une réalité. La rentrée scolaire 2020-2021 connaît un léger réaménagement. Sans doute un moyen pour le professeur Dodzi Komla Kokoroko et son ...







Echos des bénéficiaires des produits Fnfi

«Le FNFI m'a véritablement donné un bond en avant, un coup d'accélérateur à pouvoir prendre en mains mon destin », Sotowou Chantal, bénéficiaire PAS APSEF du FNFI

PAGE 2

ECONOMIE



PME / PMI

L'ANPGF donne des clés pour adapter leur management face à la Covid-19 ce mercredi

Beaucoup de Petites et moyennes entreprises (PME/PMI) sont touchées par la crise du coronavirus. La pandémie ...

PAGE 5



Diplomatie

Jocelyne Caballero, Joaquin Tasso Vilallonga et Philipp Stalder sont à Lomé

Trois nouveaux ambassadeurs sont arrivés à Lomé il y a quelques jours. L'ambassadrice de France au Togo, Jocelyne Caballero, celui de l'Union européenne, Joaquin Tasso Vilallonga et celui de Suisse, Philipp Stalder, ont remis leurs lettres de créances au président de la République togolaise, Faure Gnassingbé vendredi dernier à Lomé.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Landerneau politique togolais : quid du président « démocratiquement élu » ?

Ces derniers jours, l'on assiste à de multiples évolutions sur la scène politique togolaise, que ce soit du côté du pouvoir que de l'opposition. Les acteurs majeurs se manifestent. Pendant ce temps, l'ancien Premier ministre Agbéyomé Messan Kodjo, président du Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD) et candidat malheureux de la Dynamique monseigneur Kpodzro (DMK) à l'élection présidentielle du 22 février 2020, est inexistant. Où est donc passé le président « démocratiquement élu » ?

Le candidat de la DMK avait promis à ses partisans de ramener très tôt la victoire. « Allez massivement voter et je vous promets qu'à midi je vous ramènerai la victoire ». Inutile de dire que ce fut une désillusion. Au soir du 22 février, Agbéyomé Kodjo était introuvable. Et pour sauver la face, il annonce quelques heures après avoir gagné l'élection dès le premier tour avec un score allant ... **PAGE 3**

Allègement fiscal

L'OTR accorde un taux de dépréciation sur les marchandises en souffrance

PAGE 5

Décès de Fambaré Natchaba

Faure Gnassingbé salue la mémoire « d'un vaillant et combatif homme d'État »

Plusieurs grandes personnalités du gouvernement réagissent suite au décès de Fambaré Ouattara Natchaba, ancien président de l'Assemblée nationale. Décès survenu le jeudi 15 octobre 2020 ...





MMAIRE









Promotion des bénéficiaires des produits FNFI

«Le FNFI m'a véritablement donné un bond en avant, un coup d'accélérateur à pouvoir prendre en mains mon destin », Sotowou Chantal, bénéficiaire PAS APSEF du FNFI

Echos des bénéficiaires des produits FNFI vous transporte ce lundi à Atakpamé dans la région des plateaux pour partager avec vous chers lecteurs les témoignages d'une bénéficiaire qui maitrise assez bien les rouages de la finance inclusive. Après avoir obtenu avec succès tous les 4 paliers du crédit générique APSEF, crédit qui lui a permis de démarrer son activité de vente de produits alimentaires et divers, SOTOWOU Chantal, 43 ans, bénéficie actuellement d'un crédit de 100.000 FCFA qui équivaut au Produit d'Accompagnement Spécial (PAS-APSEF), crédit qui lui permet de consolider son activité qui dégage actuellement assez de revenus selon ses témoignages. Entretien avec notre heureuse bénéficiaire.



SOTOWOU Chantal

OTOWOU Chantal a débuté son activité de vente de produits alimentaires à petite échelle grâce aux 4 cycles du crédit APSEF, qu'elle a obtenu grâce à l'accompagnement

de COOPEC ILEMA, une institution de microfinance partenaire du FNFI dans la région des plateaux. Ces 4 crédits lui ont donc permis de de se lancer dans la commercialisation des

produits alimentaires de première nécessité. Très vite, après avoir remboursé en intégralité ces 4 cycles de crédits, notre interlocutrice voit son activité prendre un certain envol qu'elle ne

peut s'empêcher de viser loin, de passer à échelle son activité génératrice de revenus. Pour elle, il était alors venu le moment d'ouvrir un kiosque d'alimentation générale à proprement parler.

" J'étais déjà au courant de l'existence du PAS APSEF qui était sensé nous soutenir à pouvoir passer à échelle l'exercice de nos activités génératrices de revenus. Ainsi donc je suis tout simplement parti revoir mon institution de microfinance pour voir à quelles autres conditions je pouvais être éligible au crédit PAS APSEF. Vu que j'avais honoré mes engagements vis-à-vis des remboursements de mes crédits précédents, je réunissais alors toutes les conditions pour obtenir le crédit. C'est ainsi qu'après processus petit de formation, je suis rentrée en possession d'un crédit de 100.000 FCFA qui m'a permis mes économies antérieures de pouvoir louer ce petit kiosque et de pouvoir renforcer mon activité de vente de produits d'alimentation

générale. Actuellement dans mon kiosque, on y trouve un peu de tout, du riz jusqu'aux bouteilles d'huile, en passant par les épices et les paquets de pâtes alimentaires. Le FNFI m'a véritablement donné un bon en avant, un coup d'accélérateur à pouvoir prendre en mains mon destin."

SOTOWOU Chantal réalise enfin son rêve de devenir une grande commerçante dans sa ville natale, et sa réussite est une succes storie d'autant plus qu'elle fait office de modèle pour les plus jeunes dans sa région.

Aujourd'hui, je ne me considère pas comme celle qui a atteint le plus haut niveau de bonheur, mais je me dis que j'ai réussi, car quand je regarde le chemin que j'ai parcouru, en passant par où j'ai quitté et où je suis actuellement, je me dis que j'ai tenu grâce à la détermination et à l'abnégation. Et comme le dit si bien le dicton, la réussite se trouve au bout de l'effort".

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel







Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP: 30117 Lomé - Togo
Tél: (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail: atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication : Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction : Rachidou Zakari

> Responsable web: Carlos Amevor

Comité de rédaction: Françoise Dasilva Alexandre Wémima Edem Dadzie Félix Tagba Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:

Gloria Léma Yagla Service commercial: DIRECT AGENCE Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00 Graphiste: Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... de 50% à plus de 60%. Le terrain était bien préparé pour la contestation électorale. L'Alliance nationale pour le changement (ANC) avait de son côté reconnu que l'Union pour la République (Unir) et la DMK étaient en tête. Mais était-ce une reconnaissance d'une quelconque victoire de monsieur Kodjo ? En aucun cas ! les résultats provisoires et définitifs proclamés plus tard par les institutions compétentes, ont prouvé le

contraire. Suivra ensuite le rejet du recours de la DMK devant la Cour constitutionnelle pour manque de preuves convaincantes. Tout cela n'a pas suffi à calmer l'ancien Premier ministre dont la santé était visiblement devenue fragile. Il s'est engagé dans un bras de fer qu'il sait perdu d'avance.

Malheureusement, il n'a pas obtenu le soutien tant souhaité des autres ténors de l'opposition. Même les candidats de l'opposition à ce scrutin sont restés inactifs face à ses gesticulations. La suite, on la connaît, avec son entrée dans le maquis (un champ de maïs selon l'intéressé). Et depuis sa cachette, Agbéyomé Kodjo continuait de provoquer le pouvoir en place à Lomé. Ses actions de défiances à travers la prise de décrets de nominations avec les symboles de la République, se multipliaient.

Auniveau de la DMK, on répandait même la rumeur selon laquelle

Faure Gnassingbé proposerait la primature à son candidat. Quelle ne fut la surprise de tous lorsqu'à la publication du nouveau gouvernement, qu'il n'y ait aucune trace de l'ancien Premier ministre. Aucun membre de la DMK ni aucun de ceux qui gesticulaient sur la scène politique ne sont dans le nouveau gouvernement.

Pour une première fois, les choix politiques n'ont pas pris le dessus. Le Togo a trop de défis à relever et ne peut plus perdre son temps dans des errements politiques. Au niveau de l'opposition, c'est l'ANC qui fait en quelque sorte une rentrée politique. Le parti ne manque pas d'envoyer un message à la DMK et à d'autres partis politiques. Il prend même le contrepied de ses amis d'hier en signant la fin du radicalisme. Mais, dans tout cela, où est passé le président autoproclamé?

Edem D.

Diplomatie

Jocelyne Caballero, Joaquin Tasso Vilallonga et Philipp Stalder sont à Lomé

Trois nouveaux ambassadeurs sont arrivés à Lomé il y a quelques jours. L'ambassadrice de France au Togo, Jocelyne Caballero, celui de l'Union européenne, Joaquin Tasso Vilallonga et celui de Suisse, Philipp Stalder, ont remis leurs lettres de créances au président de la République togolaise, Faure Gnassingbé vendredi dernier à Lomé.



Jocelyne Caballero

ela fait plusieurs semaines déjà qu'ils étaient attendus. Jocelyn Caballero auparavant en poste à Andorre, était annoncée et son prédécesseur, Marc Vizy, est désormais en poste au Bénin, le voisin de l'Est du Togo. Elle va pouvoir poursuivre les

chantiers que monsieur Vizy a laissés en suspens et apporter certainement une touche nouvelle, personnelle à la diplomatie française dans notre pays.

« Je voudrais vous dire l'honneur que cela représente pour moi de servir les relations bilatérales entre la France et le Togo », a-t-elle déclaré à sa sortie d'audience auprès du chef de l'Etat. Elle poursuit : « Nous avons parlé de notre volonté commune de redynamiser notre coopération. Je voudrais réunir toutes les forces vives en France et au Togo autour d'initiatives utiles, fédératrices et bénéfiques à l'ensemble des populations ». L'autre ambassadeur qui était aussi très attendu est celui de l'Union européenne. En effet, l'ancienne cheffe de la Délégation de l'UE



Philipp Stalder en audience chez Faure Gnassingbé

a fait ses adieux aux Togolais avant même la démission du gouvernement du Premier ministre Komi Selom Klassou. Quelques semaines d'attentes après, Lomé accueille enfin son

successeur.

Il était aussi au palais présidentiel vendredi dernier.

« Nous avons eu l'opportunité de parler de plusieurs sujets. Nous avons abordé la question liée à la pandémie du coronavirus, comment nous pouvons continuer de travailler ensemble dans ce domaine. Les aspects liés au développement n'ont pas été occultés. Nous avons notamment échangé

sur comment dynamiser notre coopération dans le domaine du commerce, des investissements, pour créer des emplois. Finalement, nous avons abordé la situation dans la région et les rôles joués par le Togo, l'Union européenne et la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (Cedeao), pour préserver la paix », a affirmé Joaquin Tasso Vilallonga.

Enfin, le dernier ambassadeur qui vient de s'installer dans la capitale togolaise est celui de la Suisse. Il s'appelle Philipp Stalder. Ce dernier n'est pas non plus resté silencieux à la suite de sa rencontre avec le président togolais. « Les relations entre la Suisse et le Togo sont amicales, bonnes. J'ai échangé avec le président sur l'état de nos relations bilatérales. Nous avons également partagé nos préoccupations communes sur la situation sécuritaire, la politique intérieure et l'ambitieux plan



Joaquin Tasso Vilallonga de développement du Togo », a déclaré monsieur Stalder. **Edem Dadzie**

Rentrée scolaire 2020-2021

Un réaménagement qui ne surprend pas vraiment les Togolais

Le week-end dernier, ce que chuchotaient du bout des lèvres beaucoup de nos compatriotes est devenu une réalité. La rentrée scolaire 2020-2021 connaît un léger réaménagement. Sans doute un moyen pour le professeur Dodzi Komla Kokoroko et son collègue Eké Odin, ministre délégué auprès du ministre des Enseignements primaire et secondaire, technique et de l'Artisanat, chargé de l'Enseignement technique et de l'Artisanat, qui ont pris fonction il y a à peine trois semaines, de disposer d'un peu plus de temps pour préparer les activités académiques.

'allait-il repousser rentrée scolaire ? Le gouvernement togolais allait-il faire le choix du report ? Ce sont des questions qui circulaient au sein de l'opinion nationale. Les avis divergeaient d'une personne à une autre. Pour certains, face à la difficile équation de l'organisation des activités académiques dans un contexte de coronavirus, le gouvernement n'aurait pas d'autres choix que de reporter. Pour d'autres par contre, les acteurs du système éducatif ont déjà suffisamment glané quelques semaines sur la prochaine année scolaire. Il serait donc à leur avis compliqué et désavantageux

de reporter.

Quoi qu'il en soit, cette rentrée ne peut pas se dérouler sans appréhensions. Comment faire revenir tous les élèves du Togo et faire respecter la distanciation physique alors que se pose le problème d'effectifs pléthoriques et d'insuffisances de places ? D'ailleurs, à l'annonce du 26 octobre par le Dr Komi Selom Klassou comme date de la rentrée scolaire il y a quelques mois, la question avait été posée par certains journalistes.

Ce dernier avait répondu que le gouvernement réfléchissait aux mesures adaptatives. De son côté, l'ancien ministre des Enseignements primaire et secondaire, Affoh Atchaa Dédji, avait annoncé le mois dernier quelques mesures comme la construction de hangars, l'éclatement des classes et la tenue des cours les matins pour les uns, les soirs pour les autres, les mercredis soirs et même les samedis soirs.

Ces propositions qui étaient en cours d'étude peuvent-elles servir à l'ère du professeur Kokoroko ? Ou plutôt, vient-il avec ses propres innovations ? En tout cas, l'essentiel est que l'on aborde cette nouvelle phase dans la sérénité et sans risque sanitaire. Alors, presque à une semaine de la rentrée



Professeur Dodzi Komla Kokoroko

scolaire, un réaménagement intervient. La rentrée administrative sera effectuée du 26 au 30 octobre 2020.

Les enseignants auront une semaine pour se préparer à faire face aux nouveaux défis qu'impose la situation sanitaire. Les élèves ont aussi une semaine pour se préparer à aborder la nouvelle année scolaire. Les cours démarreront effectivement

le 2 novembre 2020. « Le gouvernement compte sur le professionnalisme et la responsabilité des différents acteurs du système éducatif, en particulier des chefs d'établissements, dans l'application des directives et prescriptions pédagogiques, académiques et sanitaires », ont indiqué le professeur Kokoroko et M. Eke Odin.

E. Dadzie

Guinée / Présidentielle

5, 5 millions de Guinéens ont voté

Dimanche 18 octobre 2020, les Guinéens se sont donné rendez-vous dans les urnes pour élire leur président. Entre l'actuel président Alpha Condé, candidat à un 3ème mandat controversé, et l'opposant Cellou Dalein Diallo, candidat opposant pour la 3ème fois face à Alpha Condé, les Guinéens n'ont pas eu le temps d'étudier les profils des 10 autres candidats en lice. Car, au-delà des sondages, c'est une bataille entre 2 personnalités qui s'est produite plus d'une fois et qui dessine naturellement le visage des favoris à ce scrutin.

faible dans la matinée du ■18 octobre 2020 à Conakry et dans plusieurs villes du pays. Avec quelques retards notés ici et là, les bureaux de vote ont très vite été pris d'assaut par les électeurs venus décider de leur propre destin.

Le chef de l'Etat Alpha Condé a voté dans la commune de Kaloum, le centre-ville de Conakry, non loin de la présidence. « Je souhaite que tout se passe dans la paix et la tranquillité », a-t-il déclaré avant de « souhaiter bonne chance à la Guinée ».

Son principal concurrent, Cellou Dalein Diallo, s'est également acquitté de son

'affluence était assez devoir de citoyen près de son domicile de Dixinn. « Je suis confiant », a-t-il déclaré. « L'heure de l'alternance est venue, j'espère juste que des violences ne viendront pas entacher ma victoire », a-t-il poursuivi avant d'appeler ses militants au calme. Même si, cette fois-ci, l'opposition a pris le soin de déployer des délégués dans chaque bureau de vote, elle reste prudente son porte-flambeau, visiblement confiant, espère envoyer Alpha Condé « à la retraite ».

Les Guinéens de la diaspora, quant à eux, ont suivi le déroulé du scrutin depuis leur poste téléviseur. Seulement 11

ambassades et consulats en Afrique ont été ouverts pour le vote. Que ce soient au Sénégal, en Angola, ou en Guinée-Bissau où résident une grande majorité de Guinéens, le vote n'a pas été possible. D'ailleurs, autorités guinéennes avaient fermé unilatéralement pour raisons de sécurité, le 27 septembre dernier, leurs frontières avec la Guinée-Bissau, avec qui ils partagent plus de 324 kilomètres de frontières.

Si, dans l'ensemble, le vote s'est déroulé dans le calme et sans incidents majeurs, c'est plutôt la réserve de 4 commissaires de la Commission électorale, la veille du scrutin, qui pose



Une opération de vote en Guinée

problème. Les 4 commissaires énumèrent sur 5 pages, en effet, des manquements et de graves violations présumées du code électoral.

Selon leur rapport, les partis ne disposeront que d'un PV par bureau, charge à eux de le photocopier. Mais ils ont interdiction de le prendre en photo, les fiches de résultats n'ont toujours pas de valeur juridique. Le rapport des

commissaires également des doublons, des électeurs avec plusieurs cartes, mais aussi des cartes qui auraient disparu dans certaines localités. En conclusion de la déclaration : « le doute s'installe sur la crédibilité du processus. » Ce qui ouvre la porte à de probables contestations postélectorales.

T.M.

Côte d'Ivoire / Crise préélectorale

L'opposition boycotte le dialogue voulu par le pouvoir

Pour négocier, l'opposition ivoirienne compte sur la communauté internationale. Le gouvernement avait convié les partis et groupements politiques à une « séance de travail » sur le « cadre d'organisation du scrutin », alors que le pays connaît une crise politique à l'approche de l'élection présidentielle. D'abord prévue pour le 14 octobre, puis le 15, la reprise du dialogue entre le gouvernement et les partis politiques s'est finalement tenue ce samedi dans une salle de la primature. Mais les principaux partis ou mouvements d'opposition, PDCI, FPI-AFFI, EDS ne se sont pas présentés.

↑'est en face d'une chaise vide que le ✓ Premier ministre Hamed Bakayoko a pris place à la table du dialogue politique. Seuls les représentants du RHDP et d'autres petits partis peu significatifs, étaient présents. Avant de débuter les échanges, le Premier ministre a dénoncé la stratégie de l'opposition qui consiste, selon lui, à créer un rapport

de force dans le pays, voire des troubles, pour aboutir au report du scrutin.

« Je veux leur dire notre foi en l'aboutissement de ce processus, pour que les gens arrêtent de penser qu'il va il y avoir une situation exceptionnelle pour nous imposer des choses, on n'a pas besoin de cela. Qu'ils viennent, pour que nous puissions discuter entre frères, dans un



Hamed Bakayoko

dialogue ivoirien, parce que la solution ne viendra jamais de l'extérieur. »

Un national, dialogue c'est justement ce que ne souhaite plus l'opposition qui a perdu confiance dans le gouvernement, et dans

institutions, jugées inféodées au pouvoir. Pascal Affi N'Guessan, président de la branche du FPI-reconnu par les autorités, se défend toutefois de tout refus de dialoguer.

« Cette réunion n'avait plus

de raison d'être, il fallait que nous tous nous en remettions à la médiation internationale. Après si nous avons un début de compromis, on peut se retrouver pour finaliser, mais je ne vois pas pourquoi, alors qu'une mission arrive dimanche, convoquer les gens samedi ? Ca n'avait aucun sens, c'était sans objet.» Une mission de la Cedeao est en effet attendue ce dimanche à Abidjan. Sur la même ligne, Henri Konan Bédié, président du PDCI a écrit dans une lettre, rendue publique hier, vouloir « compter sur la communauté internationale », l'ONU en particulier, pour trouver des solutions à cette crise politique.

T.M. et Rfi.fr

Afrique / Terrorisme

Et si le dialogue était la solution à l'extremisme

Après huit ans de crise sans issue, il est temps de repenser les stratégies mises en place jusqu'aujourd'hui. Et pour Smail Chergui, commissaire de l'Union africaine à la paix et à la sécurité, l'heure est à l'exploration d'un dialogue avec les extrémistes pour faire taire les armes dans le Sahel. Dans une tribune parue le mercredi 14 octobre 2020 dans le auotidien suisse « Le Temps », le haut responsable de l'UA appelle à revisiter et à adapter les stratégies de stabilisation de la région du Sahel pour les unifier.

déclaration intervient alors que le J récent échange par le gouvernement malien de quelque deux cents détenus contre quatre otages (un dirigeant malien d'opposition, Soumaïla Cissé, la Française Sophie Pétronin et deux Italiens) a relancé les

spéculations sur une reprise des contacts esquissés avec les diihadistes.

«La violence quasi quotidienne, associée à des allégations récurrentes de manquements aux droits de l'homme, a dressé les communautés les unes contre les autres d'une part, et

contre les forces de sécurité et de défense d'autre part », écrit Smaïl Cherqui.

Depuis le début de la crise au Mali en 2012, la présence militaire croissante d'acteurs multiples, la France, l'ONU et la force anti djihadiste du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad), n'a produit que « des avancées non décisives », selon lui.

Les partenaires du Mali qui se sont déployés au Sahel « initialement pour une courte durée », rappelle le responsable africain dans une allusion transparente à l'armée française et sa force « Barkhane », « s'y trouvent touiours ».

« Le moment est venu de revisiter et d'adapter les stratégies de stabilisation de la région du Sahel pour les unifier », poursuit-il. « Toute idée innovante est la bienvenue pour faire taire les armes en Afrique, en premier lieu celles portées par les terroristes et les extrémistes violents », fait valoir M. Cherqui.

L'accord conclu en février entre les Etats-Unis et les talibans afghans « peut inspirer nos Etats membres

pour explorer le dialogue avec les extrémistes et les encourager à déposer les armes, en particulier ceux qui ont été enrôlés de force », écrit-il.

« Nous devons également réaffirmer détermination à stopper la propagation du terrorisme et l'extrémisme violent, à assécher leurs sources de financement et à mettre un terme à leurs agissements criminels », reconnaît-il néanmoins.

T.M. et Le Monde Afrique

PME / PMI

L'ANPGF donne des clés pour adapter leur management face à la Covid-19 ce mercredi

Beaucoup de Petites et moyennes entreprises (PME/PMI) sont touchées par la crise du coronavirus. La pandémie de la Covid-19 a obligé certaines d'entre elles à fermer leurs portes. D'autres ont des difficultés pour orienter leurs activités face à la crise. Pour venir en aide aux PME/PMI en cette période critique, l'Agence nationale de promotion et de garantie de financement (ANPGF) organise une conférence en ligne ce mercredi 21 octobre.

'initiative se tient dans le cadre du mercredi de l'entrepreneur de l'ANPGF. L'édition du mercredi prochain est particulière et concerne le management des PME/PMI pendant la crise du coronavirus. Elle a pour thème : « Comment adapter votre management face à la Covid-19 ? » Une occasion pour les responsables de ces entreprises d'acquérir nouvelles compétences et stratégies pour gérer les contraintes, surtout physiques de la Covid-19.

La formation sera assurée par deux éminents formateurs.

Il s'agit notamment de Naka Gnassingbe-De Souza, juriste et directrice générale de l'ANPGF et Gaël Ahoomeyéconomiste-financier Zunu, et président du comité de direction de l'ANPGF. Ce webinaire permettra d'outiller les entrepreneurs et dirigeants de PME sur les techniques managériales en période de crise, pouvant les aider à gérer leurs ressources (humaines, financières, etc.) de façon optimale. Il sera question de renforcer les capacités des participants sur l'organisation du travail en période de crise,

les dispositions à prendre pour préserver la santé des collaborateurs, le soutien aux employés et la régulation de la charge du travail au quotidien, ainsi que la préparation de la phase de reprise.

Le webinaire fait partie des activités de l'ANPGF pour accompagner et promouvoir les Petites et moyennes entreprises et les microentreprises qui évoluent dans les secteurs de la production des biens et des services. La mission de l'Agence est de faciliter un accès au financement de leurs activités. Selon l'ANPGF, à la fin de



cette rencontre, les chefs d'entreprises, dirigeants de PME/PMI ou entrepreneurs verront leurs capacités renforcées sur les outils ou méthodes nécessaires de travail en période de crise. Ils seront aussi capables d'identifier les rôles et implications d'un manager dans la gestion du personnel, les modes d'organisation en

matière de communication, d'apport de ressources et d'ajustement. Le séminaire permettra aussi aux chefs et responsables d'entreprises participants de reconnaître le travail effectué par leurs collaborateurs ou employés et l'importance de faire preuve d'agilité et d'adaptabilité.

Félix T.

Allègement fiscal

L'OTR accorde un taux de dépréciation sur les marchandises en souffrance

L'Office togolais des recettes (OTR) lance un appel aux opérateurs économiques dans le cadre d'un allègement fiscal sur la mise à la consommation des marchandises sous douane en souffrance. La mesure prend fin le 15 novembre prochain.



Des véhicules d'occasion

'OTR précise que la mesure de dépréciation des marchandises sous douane est subordonnée à une demande au préalable. Elle concerne les véhicules ayant plus de 5 ans d'âge. Selon les conditions, un taux de dépréciation de 25% sera appliqué sur les véhicules dont la date d'entrée aux magasins et aires de dédouanement est comprise entre le 1er janvier et le 30 septembre 2020. Les véhicules dont la date d'entrée est comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019 bénéficieront d'un taux de 30% et ceux dont la date d'entrée est comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2018 auront un taux de 35%. Quant aux véhicules dont la date d'entrée est antérieure au 1er janvier 2018, leur taux de dépréciation est fixé à 40%.

Les services des douanes procéderont à une inspection préalable sur les autres marchandises en souffrance. Un taux de dépréciation appropriée sera accordé à chaque cas de figure. L'Office rappelle que cette mesure ne concerne pas les produits pétroliers. En ce qui concerne les épaves et avariés, leur taux de dépréciation prendra en compte leur degré de dégradation ou d'avarie.

Les bénéficiaires de cette mesure de dépréciation ont un délai de 30 jours pour liquider et payer la totalité des droits et taxes, au risque de voir la mesure annulée.

ProMifa

Le Fida évalue les progrès réalisés entre 2019 et 2020

Une mission du Fonds international de développement agricole (Fida) évalue les progrès réalisés par le Projet d'appui au mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (Promifa). Il s'agit de la première mission de supervision du Fida sur cette initiative. Du 5 au 20 octobre, cette mission rencontrera les parties prenantes du projet.

'évaluation du Promifa concerne les prouesses réalisées par projet au titre de l'année 2019/2020. Déjà le 12 octobre dernier, la mission du Promifa a rencontré à Atakpamé des bénéficiaires du projet. Cette mission de suivi, d'appui technique et de supervision du Fida se tient chaque année durant le cycle du projet. Il s'est agi pour le Fonds d'échanger avec les bénéficiaires ayant pris part aux formations sur les camps du futur et à l'éducation financière.

Les discussions ont permis à la mission d'avoir une idée sur les acquis des formations et leurs usages post-formation dans la mise en œuvre des activités au sein des entreprises et coopératives agricoles.

Covid-19 des sur conséquences les activités prévues dans le cadre du projet. Ainsi, la mission a évalué l'impact de cette crise sanitaire sur les activités des entreprises et coopératives agricoles, afin de trouver ensemble des stratégies et moyens pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs malgré la pandémie. Les échanges se sont également portés sur d'autres défis à relever pour

F.T.



Vue partielle des participants lors de la réunion

soutenir les entreprises. témoigné leur satisfaction suite au suivi et à l'accompagnement reçus dans l'identification des idées de projets, de même l'élaboration que pour des plans d'affaire. Les camps du futur se sont tenus en janvier 2020, collaboration en le ministère en charge de l'agriculture. Ils ont permis de former de futurs agripreneurs. Dans cadre de cette initiative, près de 20.000 jeunes et femmes ont été initiés à l'entrepreneuriat, à la gestion des entreprises et coopératives agricoles.

soutenir les entreprises.

Selon le Mifa S.A, les participants à la rencontre ont témoigné leur satisfaction suite au suivi et à l'accompagnement reçus dans l'identification des de pour l'élaboration Ces derniers contribueront ainsi à la réalisation de développement (PND 2018-2022) dont l'objectif est le développement des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives.

d'appui Projet Le au mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques est appuyé par le Fida. Le coût total du projet s'élève à 20,4 milliards FCFA. Officiellement lancé l'année dernière, le Promifa s'étale sur 6 ans, avec à la clé la création de plusieurs emplois.

Félix Tagba



ORIGINAL 1

DENONCIATION DU PROCES VERBAL



L'AN DEUX MIL VINGT ETLE VING(20) Sout

1 HEURES HIM

A la requête de Madame KADA SEDODE Asiba, demourant et domiciliée en France de passage régulier à Lomé, représentée par Madame FIASSAM Ameyo ADOTEY demeurant et domiciliée à

Azaistés de Maître Ciende Mane AMEGAN, Avocat su Barreau du Togo, 1147 Rue LITIME SCUZANETIME, Bretolite Russes POCAM, face Ministère de la Justice, Von Station TOTAL, Tél: 22 21 04 00, E-majl: claude.arrann@yahoe.fr er l'étude de qui domisille est élu pour la présente et

Me Geoffroy A. WOGNON Huissier de Justice, près la Cour d'Appel et la Tribunal de Première instance de Leme, y demearant et domicillé 272 Rue Litimé à 200m de COPACABANA HOTEL

SIGNIFIEA: La Boer on de l'état Civil de Parqueratione a 20/6/20.

- LA Société BIO4EVER, S. L. ayant son siège initial à Lomé, (81, boulevard du Haho-Hédranawoe quartier Aéropo — 31 BP, 4425-Lomé 01, Tél (00228) 22 26 65 55 représentée par son Gérant, y demourant et dog publié débitrice de la requérante.

La société n'ayant plus de sièg -- m, nous avens procéder à le notification de l'acte à le Moltie de Lond prise en la personne de l'acte à la constant de la constant de la constant de la constant de l'acte de la constant de la constant de l'acte de l'acte de la constant de la

COPIE: Du Procès-verbal de salais vente en date du 23 juillet 2020 Pratinuée sur ses blens meubles corporela citudes dans les alon de la Lomé ouartier Novissi par la dome KADA SEDODE AFIWA sa créancière de 25 la grosse dûment en forme exécutoire du Jugement

and the property of the



1

Et de suite à mêmes requête, demeure et élection de domicile que dessus, j'ai, Huissier susdit et soussigné informe la société débitrice que conformément à l'article 102 de l'Acte Uniforme Portant Organisation des Procédures simplifiées de Recouvrement et des Voix d'exécution, elle dispose, D'UN DELAI DE HUIT (8) JOURS à compter de la présente signification Pour porter à ma connaissance l'existence d'une éventuelle saisie antérieure et qu'elle m'en communique le Proces-verbal.

SOUS TOUTES RESERVES ET POUR QU'ELLE NE L'IGNORE

Je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, remis et laissé copies du Procès-verbal ainsi que des titres

visés, que du présent exploit dont le coût est de : 30,000 francs./-



Vu pour le Certification Matérielle de la Signature BRA (LEO FI) 2000 A. LOME, LE 2 D. ADDV 2020 DOC NON



TSOLENYANG Akouété



PROCES-VERBAL DE SAISIE-VENTE

L'AN DEUX MIL VINGT

ET LE Tendi VINGT-TROIS (23) JuilletA

09 HEURES 30 MM

A la requête de Madame KADA SEDODE Asiba, demeurant et domiciliée en France de passage régulier à Lomé, représentée par Madame FIASSAM Ameyo ADOTEY demeurant et domiciliée à

Assistée de Maître Claude Kokou AMEGAN, Avocat au Barreau du Togo, 1147 Rue LITIME SOUZANETIME, Bretelle Rue de l'OCAM, face Ministère de la Justice, Von Station TOTAL, Tél: 22 104 00, E-mail: claude.amegan@yahoo.fr en l'étude de qui domicile est étu pour les présentes et sa

+ Vu l'exploit en date du 12 septembre 2019 portant signification de la grosse du jugement Nº 0021/2019 du 08 Janvier 2019 avec commandement, lequel est resté sans suite ;

Vu l'Ordonnance N°2924/2019 du 29 Octobre 2019 portant ouverture des portes ;

En vertu des titres susmentionnés, et pour avoir paiement de la somme de FCFA 5.830.786 se décomposant comme suit :

 Montant de la condamnation... ...130.086 FCFA. -Coût de la signification de l'exploit du jugement......39.000 FCFA Coût du présent exploit,70.000 FCFA - Coût de la dénonciation30.000 FCFA; Mile Great Troy A. FOGNON
Histor on recion use in Con d'Appel et
Mos la Trimat de Print de l'Amos de Lond, y
demourse et describé 272 Rue Litiné à 200 es
de COSMOZIANA HOTEL
Soute-lend. Seuscionó

Assiste de deux (2) témoins, me suis transporté,

3

 -A 1. emplacement des appartements sis à Lomé quartier Novissi où sont situés les objets et effets appartenant à <u>LA Société BIO4EVER, SARL U</u> ayant son siège social à Lomé, 481, boulevard du Haho-Hédranawoe quartier Aéroport, 01 BP. 4425-Lomé 01, Tél (00228) 22 26 65 55 représenté par son Gérant, y demeurant et domicilié débitrice de la requérante ;

Constalant l'absence de la débitrice et de tout occupant de son chef dans les lieux, j'ai procédé à l'ouverture des portes en vertu de l'ordonnance N° 2924/2019 susvisée en présence des deux (2) témoins et pénétré dans les locaux où j'ai procédé à la saisie des biens dont la désignation détaillée suit :

APPARTEMENT 1

- Une (01) Photocopreuse " CANON";
- Une (vi) balance "DIAMOND";
- un (or) Regulateur "sutralink"
- CING (05) climatiseurs "sharp", Douze (12) tables en bois et une (01) table directeur (6mes Deux (02) etagènes; sept (07) tablemex.
- TROIS (03) chaises de coulem noire; une (01) étagère à 09 tinoirs;
- CINIQ (05) charses (en bors et fer).
- une (o1) chaise en plastique;
- Taris (03) ventilateur, plafonnien;
- Deux(02) mognettes de contene verte;
- une (or) imprimante " hp";
- Travis (03) etagéres avec travirs;
- Un (or) fauteuil direction ,
- une (o1) chaise en metal;
- une (o1) tablette en bois avec des roulettes;
- un (01) sconner "hp" Lans un carton; Quake (04) ordinateurs complets; Quake (04) tablement de déconation.

APPARTEMENT 2.

- Quatorze (14) tables; TRuss (03) tablemex;
- Une (or) stagere en bors; un(o1) "Juicea";
- Questre (04) ventilateurs plafonuters;
- Quatre (04) chaises en plastique;
- Un (01) forkeril director;
- Sept (07) charses de couleur noire;
- Quatre (04) preus neufs;
- Un (01) appareil went "Giropes Gi 308";
- Des chochets de pèse (Bricket balance);
- Apartement 3
- Six (06) etagins en boss;
- Seize (16) tables;
- Un (or) vehicule 11 RANGE ROVER" TG 1280 AK ;
- Dix (10) chaises de coulem Notre :
- Deux (02) chaises en plastique;
- une (o1) imprimarate " hp Laser ";
- you (01) photocopieuse ,
- Un (01) verificateur de billet, de banque;
- Denx (02) climatiseurs;
- Deux ventilateurs plafonniers; Quatre (04) ordinateurs complets.

J'ai procédé par la suite pour toutes fins utiles à la photographie des objets et effets saisis

REPRODUCTION DES DISPOSITIONS PENALES SANCTIONNANT LE DETOURNEMENT D'OBJET SAISIE AINSI QUE CELLES DES ARTICLES 115 A 119 Et 143 A 146 DE L'AURVE

Article 443 du nouveau code pénal : « Le détournement d'objet saisi est le fait par le saisi, de détruire, de s'approprier, de ne pas restituer ou de faire obstacle aux droits d'autrui sur un objet saisijentre ses mains en garantie des droits d'un créancier et confié à sa garde ou à celle d'un tiers ».

Article 444 du nouveau code pénal : « Toutes personnes coupable de détournement d'objet saisi est panie d'une peine d'emprisonnement d'un (01) à trois (03) an(s) et d'une amende d'un million (1 000 000) à trois millions (3 000 000) de francs CFA.

Article 115 de l'Acte Uniforme portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et de Voies d'Exécution : « Le débiteur contre lequel est poursuivie une mesure d'exécution forcée peut vendre volontairement, dans les conditions ci-après définies, les biens saisis pour en affecter le prix au paiement des créances ».

Article 116 de l'Acte Uniforme portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et de Voies d'Exécution : « Le débiteur dispose d'un délai d'un mois à compter de la notification du procès-verbal de saisie pour procéder lui-même à la vente des biens saisis. Les biens saisis restent indisponibles sous la responsabilité du gardien. En aucun ces ils ne peuvent être déplacés avant la consignation du prix prévue à l'article 118 cf-après sauf en cas d'urgence absolue ».

Article 117 de l'Acte Uniforme portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et de Voies d'Exécution : « Le débiteur informe, par écrit, l'huissier ou l'agent d'exécution des prospections qui lui ont été faites et en indiquant le nom, prénoms et adresse de acquereur éventuel ainsi que le délai dans lequel ce dernier s'offre à consigner le prix proposé. 1. Transser ou l'agant d'exécution communique ces indications au créancier saissant et aux créanciers opposants par lettre recommandée avec avis de réception ou tout moyen laissant trace écrite;

Coux-ci disposent d'un délai de quinze jours pour prendre le parti d'accepter la vente amiable, de la En l'absence de réponse, ils sont réputés avoir accepté.

Il ne peut être procédé à la vente forcée qu'après l'expiration du délai d'un mois prévu par l'article 116 Ci-dessus, augmenté, s'il y a lieu, du délai de quinze jours imparti aux créanciers pour donner leur

Article 118 de l'Acte Uniforme portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et de Voies d'Exécution : « Le prix d'vente est consigné entre les mains de l'huissier un l'agent d'exécution ou au greffe, au choix du créancier saisissant.

Le transfert de la propriété et la délivrance des biens sont subordonnés à la consignation du prix.

A défaut de consignation dans le délai convenu, il est procédé à la vente forcée. » ;

Article 119 de l'Acte Uniforme portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et de Voies d'Exécution: « Sauf si le refus d'autoriser la vente est inspiré par l'intention de nuire au débiteur, la responsabilité du créancier ne peut pas être recherchée. »

Article 143 de l'Acte Uniforme portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et de Voies d'Exécution: « les contestations relatives à l'insaisissabilité des biens imprir dans la saisie sont portées devant la juridiction compétente par le débiteur, l'huissier ou l'agent cocotion agrissant comme en matière de difficultés d'exécution

Lorsque l'insaisissabilité est invoquée par le débiteur, la procédure doit être introduite dans le délai d'un inots à compter de la signification de l'acte de saisie...

Le creancier est entendu ou appelé. » ;

5

(5)

APPARTEMENT 4

- ONZe (11) stagines en bors
- CINA (05) armoires metalliques;
- TRois (03) ventilateurs plafonniers;
- TROIS (33) climatissus ;
- Trige (13) tables en bass:
- sept (07) chaises en métal;
- Neuf (09) chaises de couleur noine;
- Un (as) Stège directeur;
- Une casse de table avec 2 tinoirs ;
- Un (01) regulateur " self Protect";
- TRois (03) tableaux.

Indiquant que les biens sus-désignés saisis sont indisponibles et placés sous la garde du débiteur; qu'ils ne peuvent être ni aliénés ni déplacés, si ce n'est dans le cas prévu à l'article 97 de l'Acte niforme Portant Organisation des procédures Simplifiées de Recouvrement et des Voies d'Execution, sous peine de sanctions pénales, et qu'elle est tenue de faire connaître la présente saisie à font créancier qui procéderait à une nouvelle saisie des mêmes biens ;

Indiquant également que le débiteur dispose d'un délai d'un (1) mois à compter de la dénonciation a lui du Proces-verbal de suisie vente pratiqué ce jour pour procéder à la vente amiable des biens saisis dans les conditions prévues par les articles 115 à 119 dont les dispositions sont textuellement reproduites au bas du présent acte :

Lu indique que toutes contestations relatives à la présente saisie-vente seront portées devant Monsieur le président du Tribunal de Commerce de Lomé, statuant en malière d'urgence conformément aux dimensitions de l'article 49 de l'Acte Uniforme du traité OHADA portant organisation des procédures implifiées de recouvrement et des voies d'exécution ;

	LES TE	MOINS PRESENTS		
NOMS ET PRENOMS	PROFESSIONS	DOMICILE	QUALITE	SIGNATURE
GREKA Poul	Junit	Lone	Emrin	
LAWSON . A .	rechen Genie Civil	Low	Temoi'n	Q.

Article 144 de l'Acte Uniforme portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et de Voies d'Exécution : α La nullité de la saisie pour un vice de forme ou de fond nutre que l'insaisissabilité des biens compris dans la saisie, peut être demandée par le débiteur jusqu'à la vente des biens saisis.

Le créancier saisissant met en cause les créanciers opposants. Si la saisie est déclarée nulle avant la vente, le débiteur peut demander la restitution du bien saisie s'il se trouve détenu par un tiers, sans préjudice des actes en responsabilité exercés dans les termes du droit commun.

Si la saisie est déclarée nulle après la vente, mais avant la distribution du prix le débiteur peut demander la restitution du produit de la vente. »;

Article 145 de l'Acte Uniforme portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et de Voies d'Exécution : « La juridiction qui annule la saisie peut laisser à la charge du débiteur tout ou partie des frais qu'elle a occasionnés si le débiteur s'est abstenu de demander la millité en temps utile. »

Article 146 de l'Acte Uniforme portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et de Voies d'Exécution : « La demande en nullité ne suspend pas les opérations de saisie, à moins que la juridiction n'en dispose autrement. »;

SOUS TOUTES RESERVES,

LE PRESENT PROCES VERBAL DE SAISIE VENTE A ÉTÉ DRESSE POUR SERVIR ET VALOIR JE QUE DE DROIT

LES TEMOINS





Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51 **EMS TOGO** (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV : Tél. 22 20 13 20 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01 CHU CAMBUS: Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse . Tokoin habitat

Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30

AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss); Tél: 90 04 76 60

GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence évènementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel Communication, Location d'espaces Conseils, Wedding Planner et Décoration Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHE (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO) PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91812538

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél 90 30 38 75 CIE CADAM (Danse traditionnelle

africaine); Tél: 90 15 39 87 **SALSA** (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 9170 6186

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

PHARMACIES DE GARDE (LOME) du 12 au 19/10/2020

JEANNE d'ARC Marox-R.Star 22 22 08 01 Av. Libération 22 21 29 64 ST ANTOINE BIOVA Bd. Houphët-Boigny 22 34 50 93 **OCEANE** Rue OCAM 22 22 62 77 KODJOVIAKOPE Av. Duisbourg 22 20 44 71 HOPITAL Face CHU-Tokoin 22 20 08 08 **CAMPUS** Adéwi 22 21 56 32 22 21 74 47 SOTED **AMITIE** 22 61 85 08 St PAUL Bd. Jean Paul II LE JOURDAIN Tokoin Wuiti 22 61 56 14 HEDZRANAWE HEDZRANAWE 22 26 49 61 96 80 10 01 KOUESSAN Kegué **KLOKPE** Foire Togo 2000 96 80 10 03 J-MIMSHAK Hountigomé 22 60 30 50 MAWULE Bè-Kpota 70 45 91 86 Bè Kpota NETADI 22 27 60 19 MAELYS ADIDOGOME Adidogomé 22 50 54 85 Atigangomé 90 80 26 39 SILOE ACTUELLE Sagbado 22 51 11 72 MAGNIFICAT Sagbado Yokoè 70 44 51 59 22 25 65 12 DJIDJOLE DJIDJOLE ST JOSEPH BE KLIKAME 22 25 74 65 VIGUEUR AGBALEPEDOGAN 22 51 63 30 MILLENAIRE Agoè-Nyivé 22 51 64 31 DIEUDONNE LEO 2000 70 44 84 59 OSSAN Carrefour AVEDJI 70 40 44 25 70 41 01 07 APOLLON Avédji ST ESPRIT Agoè-Nyivé 70 40 29 06 ST MICHEL Agoè-Nyivé 70 43 30 43 APOU ANTOINE Agoè-Assiyéyé96 67 59 50 EXCELLENCE Agoè Démakpoé22 51 77 87 Agoè-Fiovi DIVINA GRACIA 96 80 10 21 **ABRAHAM** Kossigan 22 50 10 00 NOUVELLE TULIPE Légbassito99 47 00 70 TCHEP'SON Togblékopé 70 42 94 41 99 90 89 72 SANGUERA Sanguéra AGOE DALIKO 70 22 15 15 GANFAT **BAGUIDA** Baquida 70 42 47 77 **AVEPOZO** Avépozo 22 27 04 86

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambbassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- © Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- © Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- © Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- © Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso.Tel: 22 26 66 00Consulat du Niger;
- Tél: 22 22 43 31 ■ Consulat du Bénin;
- Tél: 22 20 98 80

 Ordre de Malte;
- Tél: 22 21 58 11 ■ RDC; Tél: 90 08 38 53

Photo du iour



Sur le chemin de l'école ou sur le fleuve de l'école ? Tout ce risque pour devenir conducteur de taxi moto. C'est cruel

Blagues

Deux élèves de CP1 admis en classe de CP2 se trouvent l'année suivante avec un nouveau maître. Surpris l'un demande à l'autre : << mais où est notre maître ? >> l'autre répond << il a redoublé le CP1 je l'ai vu là-bas ce matin >> son camarade ouvre grandement la bouche et dit << moi je croyais que le maître était plus fort et intelligent que nous



Quand tu es le plus vilain du quartier, c'est ton nom on prend pour effrayer les enfants

Choisissez la bonne réponse

- La pèce qu'il a vue joué l'a ému
- 2 _ La pèce qu'il a vu jouer l'a émue
- La pèce qu'il a vue jouer l'a ému
- 4 La pèce qu'il a vue jouer l'a émue 5 La pèce qu'il a vue jouer l'a ému

DICTEE

Un ver de terre sur un verre d'eau posé sur la table. En jouant, l'enfant bouge la table et les deux (ver) s tombent. Comment va t-on écrire le mot entre parenthèses?

Pensée du jour

<< II n'existe que des intouchables de l'instant, des timoniers du temps, des maîtres du moment. Le temps est le maître de tous les maîtres. Il faut rire de tout. Mais devant les grandes décisions de la vie réfléchissez à hier et pensez à demain. Parce que la nature dans sa comptabilité est incorruptible et aucune facture ne restera impayée. La nature est juste.>>

Hubert Maga

Pièce de théâtre / Il pleut des humains sur nos pavés

Bienvenue au Katanga, l'enfer c'est les autres!

« Il pleut des humains sur nos pavés » est un texte écrit muette est-elle censée par le dramaturge béninois Sèdjro Giovanni Houansou dans le cadre du projet/festival « Fabrique de Fictions ». Mis en scène par l'auteur lui-même, l'espace culturel « Fiôhome » a servi de décor pour la première présentation du spectacle au public de Lomé. La pièce de théâtre « Il pleut des humains sur nos pavés » est une histoire parmi tant d'autres, une histoire singulière qui explore toutes les facettes possibles de l'humain.



Les comédiens sur la scène

n résidence d'écriture à Lomé en mars 2019, Giovanni Houansou a choisi d'écrire sur le quartier de pêcheur Katanga et le Warf de Lomé, selon les termes du projet « Fabrique de Fictions », puisque l'objectif principal dudit projet/ festival est de prendre comme point de départ de l'écriture théâtrale ou la fiction théâtrale l'espace urbain dont la ville de Lomé et ses périphéries.

Dans une ville, trouverait au moins un quartier qui ne donne aucune envie d'aller à sa découverte. A Lomé, l'un des quartiers à la réputation douteuse est « Katanga », quartier de pêcheurs. « Il pleut des humains sur nos pavés » fait voyager au « Katanga » qu'on imagine dans son esprit et qu'on fuit de ses pieds comme la peste.

Cette pièce est aussi l'histoire de l'amour « multiforme » au cœur d'un Katanga en pleine Jeune fille ébullition. lycéenne, Adé est muette et incomprise par son père qui n'accepte pas le handicap de sa fille. Elle tombe amoureuse d'un jeune du Katanga, Tam, muet qui ne fréquente pas le lycée : mais la pêche fait partie intégrante de sa vie.

Justement, ľauteur l'histoire travers d'amour des deux jeunes adolescents Adé et Tam, parcourt notamment les questions de l'ostracisme, de l'oralité, des préjugés sur un lieu, du deuil de son enfant, de la fugue de la maison d'un(e) adolescent(e), ou encore le rapport de force entre les forces de l'ordre et la population.

Cette création théâtrale mêlé est un thématiques qui a de quoi bouillonner l'esprit de réflexions pointues dans une ambiance bien humoristique. La mise en scène de la pièce « Il pleut des humains sur nos pavés » n'a rien à envier aux productions cinématographiques à la « Marvel ».

Ce Katanga qui fait tant grelotter

Le quartier Katangais s'est transporté au culturel « Fiôhome ». Ce « sousquartier » à la renommée d'un ghetto dans la ville loméenne s'est révélé au public qui peut-être va à sa rencontre pour la première fois par le biais de l'histoire d'Adé et de Tam.

La parole est sacrée. Eston un « sous-homme »si le destin nous privait de parole? Quand I'on ne parle pas on subit. Tout comme on peut venir au monde privé toute expression, on peut aussi au cours de sa vie perdre la parole. Ce qui fait penser toutefois au spectacle « Palabre de cordonniers » du Togolais Al Sydy.

Adé ne parle pas. Elle n'a jamais prononcé un seul mot depuis sa naissance. Comment une personne

réagir quand son droit est bafoué ? Sinon, la jeune fille muette est aussi exposée à toutes formes de violence à l'instar de la jeune fille qui use de sa parole. C'est une des thématiques qui rend la pièce théâtrale de Sèdiro Giovanni Houansou assez originale.

Dans cette pièce, le Béninois relève également cette drôle de manière qu'adoptent les humains de s'adresser à Dieu concernant des sujets basiques qui peuvent être discutés entre eux-

Katanga, c'est également cet enfer qu'il faut éviter à tout prix dans la conscience collective. C'est un lieu qui fait partie de la ville, mais en marge de la ville dans la pensée des gens. Aller à la découverte de ce lieu considéré comme territoire dangereux », c'est ce que semble proposer Sèdjro Houansou.

Chaque visage que l'on touche

La scénographie, le jeu des comédiens et leurs costumes, ainsi que la création sonore ont été conjugués de la façon la plus harmonieuse pour transporter le spectateur au fameux Katanga où les vagues communiquent, les pierres gémissent sous la douleur humaine, les sables témoignent du dur labeur de ces pêcheurs qui y vivent.

A la fois auteur et metteur en scène de cette pièce, Giovanni nous immerge dans un Katanga beau et calme quand l'amour y règne et d'un Katanga en feu et en sang quand les Katangais mettent en déroute la police et défie toute autorité.

La mise en scène du texte « Il pleut des humains sur nos pavés » a cette délicatesse de faire voyager l'esprit spectateur dans artistique ľunivers aussi varié qu'unique. La photographie et la peinture, dans cette pièce, peuvent être perçues comme la mémoire des évènements passés dans le présent.

Leïla, une jeune



Giovanni S. Houansou

photographe européenne joue un rôle prépondérant dans cette pièce à telle enseigne que son ambition de photographier les visages humains, d'immortaliser toutes formes d'expressions, a permis de raconter la douleur des Katangais ; lorsque les décideurs politiques ont ostracisé le Katanga. L'histoire katangaise est le visage qui rit alors que son âme gémit de douleur.

Chaque visage que l'on croise est une histoire, et chaque rue traversée a son histoire qu'il faut respecter au-delà de tout préjugé. C'est de cela qu'il s'agirait quant au contenu du projet « Il pleut des humains sur nos pavés » de Sèdjro Giovanni Houansou.

Né en 1987, Sèdiro Giovanni Houansou débute à 16 ans comme acteur et metteur en scène au sein de l'Ensemble artistique et culturel des étudiants

de l'université d'Abomey Calavi. Il fait le grand saut vers l'écriture en 2012 avec son premier texte 7 milliards de voisins, publié aux éditions « Plurielles », aujourd'hui l'un des plus joués au Bénin. Son texte « Les Inamovibles » qui explore des zones moins visibles des migrations Sud-Nord est lauréat du « Prix Rfi théâtre 2018 ». Sèdjro se définit comme un auteur très engagé à « écrire l'Afrique socioculturelle et politique ».

Avec l'association Sudcrea, Sèdjro Giovanni Houansou organise « Les Embuscades de la Scène » pour donner une première chance de diffusion aux jeunes metteurs en scène au Bénin, et « Les didascalies du monde » où chaque mois des lectures publiques de textes d'auteurs francophones sont organisées.

Nadia Edodji



District Lomé Golfe

Rencontre entre le bureau «Ensemble pour la refondation du football» et le préfet Komlan Agbotsè

Le nouveau bureau du district préfectoral de football du Golfe, dirigé par Patrice Agboli, a été présenté le jeudi 15 octobre, au préfet du Golfe, Komlan Agbotsè. Le préfet a rassuré les membres d'une parfaite collaboration pour le développement du football dans Lomé Golfe.



Photo de famille de la rencontre avec Komlan Agbotsè (3e de la droite vers la gauche)

u lendemain de son élection, le bureau « Ensemble pour la refondation du football dans le District du Golfe » a procédé à une série de présentation de ses membres aux autorités sportives et administratives communales de leur commune.

Après s'être présenté au président de la Fédération togolaise de football (FTF), le colonel Guy Akpovy, au maire de la commune Golfe 2, Dr James Amaglo, le bureau « Ensemble pour la refondation du football dans le District du Golfe » a rencontré le préfet du Golfe, Komlan Agbotsè.

Le préfet du Golfe a fait connaissance des membres du bureau du district préfectoral du football dans le Golfe et le grand Lomé. Une délégation du bureau conduite par le président

Patrice Agboli était dans les locaux de la préfecture du Golfe, le jeudi 15 octobre 2020, pour rencontrer le maître des céans. Cette rencontre a permis au président du bureau, Patrice Agboli, de présenter les membres de son bureau au représentant du pouvoir central.

Le président Patrice Agboli a exposé au préfet Komlan Agbotsè et ses collaborateurs, le programme sportif sur lequel son bureau a été élu. Il n'a manqué de mentionner certaines difficultés auxquelles le bureau est actuellement confronté.

« Mes portes sont ouvertes pour vous 24/24 heures, 7/7jours. Vous pouvez passer quand vous voulez. De même dès que et quand j'aurai besoin de vous, je ne manquerai pas de vous faire signe. Nous allons nous retrouver régulièrement pour travailler », a déclaré le préfet Komlan Agbotsè au nouveau bureau en charge du district du Grand Lomé. Il l'a également félicité pour son élection et a rassuré les membres pour une parfaite collaboration entre les deux entités pour le développement du sport roi dans la préfecture.

Le préfet a promis la création d'une commission sports au sein de la préfecture du Golfe, commission au sein de laquelle vont se retrouver des membres du bureau du district pour poser une base solide du football et avoir une équipe préfectorale de football. « Nous avons énormément de talents footballistiques dans la préfecture du Golfe. La préfecture du Golfe regorge beaucoup de jeunes talents. Nous devons les exploiter », a-t-il déclaré.

Togbui Mawuko Aklassou Adelan VI, chef canton de Bè, présent à la rencontre, croit en la compétente et l'expérience des membres du bureau qu'il connaît bien, pour la refondation du football dans la préfecture du Golfe et le Grand Lomé.

Le bureau « Ensemble pour la refondation du football dans le District du Golfe » présidé par Patrice Agboli a été élu le 15 septembre 2020.

Attipoe Edem Kodjo

Champion ghanéen/Saison 2020-2021 La Fédération ghanéenne de football sanctionne le Techiman City FC

La Fédération ghanéenne de football (GFA), a rendu publique, en septembre 2020, la suspension provisoire de Techiman City Football Club, pour violation des statuts. En effet, Techiman City Football Club a déposé le 28 août 2020 une requête ex parte contre la GFA.



Fédération ghanéenne de football

ne requête ex parte est une procédure judiciaire engagée par une partie en l'absence volontaire ou involontaire de l'autre partie. La GFA indique qu'un tel acte ressort clairement des conditions d'admission en vertu des articles 13 et 16 des statuts du GFA 2019.

En cas de violations, l'article 17.1 des statuts 2019 de la GFA stipule que « le congrès est responsable de la suspension d'un membre. Le Conseil exécutif peut toutefois suspendre temporairement un membre qui enfreint gravement et / ou plusieurs reprises ses obligations en tant que membre avec effet immédiat. La suspension approuvée par le Conseil exécutif durera jusqu'au prochain Congrès, à moins que le Conseil exécutif ne l'ait levée entre-temps », a résumé la Fédération ghanéenne dans le communiqué.

Techiman City Football Club est donc suspendu de toutes les activités de la GFA, y compris la prochaine saison de football 2020/2021, jusqu'à ce que le prochain congrès de la GFA décide du sort du club tel que prescrit aux articles 17 et 18 des statuts de la GFA.

L'article 17 (3) des Statuts de la GFA stipule qu' « un membre suspendu perd ses droits de membre. Les autres membres ne peuvent pas entretenir de contacts sportifs avec un membre suspendu. La commission de discipline peut imposer des sanctions supplémentaires », rappelle la Fédération ghanéenne de football.

A.E. Kodjo

Djibrila Hima Hamidou en lice au poste de membre du Comité exécutif de la CAF

La Confédération africaine de football sera en Assemblée générale élective le 12 mars 2021 au Maroc. Les candidats au poste de président ou de membre du Comité exécutif ont jusqu'au 12 novembre 2020 pour se prononcer. Pour l'occasion, colonel-major Djibrila Hima Hamidou, président la Fédération nigérienne de football (FNF) et président de l'Ufoa B est candidat au poste de membre du Comité exécutif de la Confédération africaine de football.

uit (8) membres du Comité exécutif de la CAF, seront en fin de mandat en 2021. Il s'agit de Fouzi Lekjaa (Afrique du Nord), Musa Bility (Ufoa A suspendu), Amaju Melvin Pinnick (Ufoa B), Adoum Djibrine (Afrique centrale), Suleiman Hassan Waberi (Centre-Est), Daniel Alexander Jordaan et le

poste laissé vacant par Rui Eduardo Da-Costa (zone Sud), Isha Johansen (Membre féminin).

Selon les critères d'éligibilité, une association nationale, membre de la CAF ne peut proposer et/ou soutenir plus d'un candidat. Le candidat à la présidence de la CAF doit avoir joué un rôle actif dans le football durant aux



Djibrila Hima Hamidou

moins deux (02) des cinq (05) dernières années ayant précédé sa candidature et ne pas excéder l'âge de 70 ans ».

Pour ce qui concerne les candidats au poste de membre, leurs noms doivent être transmis par leur association nationale au secrétariat général de la CAF. Les candidats doivent, à la date de l'élection, être membres de leurs associations nationales et ne pas excéder l'âge de 70 ans.

Le colonel-major Djibrila

Hima Hamidou pourra remplacer au poste de membre du Comité exécutif de la CAF pour le compte de la zone Ouest B, Amaju Pinnick président de la Fédération nigériane de football.

Attipoe E.K.

Concours de recrutement de l'OTR

13 420 candidats ont passé le test écrit le 17 octobre dernier

Le concours de recrutement de l'Office togolais de recettes (OTR) s'est effectivement tenu le samedi 17 octobre à Lomé et à Kara. Plus de 13 000 candidats se sont présentés à ce concours. L'Office veut recruter 300 personnes dans le cadre de ce concours.

e test écrit de ce concours de recrutement s'est déroulé dans 17 centres à Lomé et à Kara. Selon l'Office, le concours a été effectué dans la transparence et le respect des mesures barrières.

Dans le cadre de ce concours, 13 420 candidats, toutes catégories confondues ont candidaté pour 276 postes d'agents chargés du cadastre et de la conservation foncière, 12 postes d'informaticiens et 12 postes de planificateurs.
Ce concours va permettre
de renforcer le personnel
du cadastre, de la
Conservation foncière et de
l'enregistrement (DCCFE)
et de recruter des agents
techniques à la Direction des
études et de la planification
stratégique (DEPS) et à la
Direction de l'informatique
et des technologies de
l'information (DITI).

La mission de l'OTR est d'asseoir, d'administrer et

de recouvrer les impôts, taxes et droits de douanes et de recouvrer les impôts locaux pour le compte des collectivités territoriales. L'Office œuvre pour combattre la fraude, l'évasion fiscale et la corruption et à assurer un service de qualité aux contribuables/ usagers. L'Office togolais des recettes conseille également le gouvernement sur toutes les questions portant sur la politique fiscale. L'OTR produit



Visite des candidats pendant le test

et publie les statistiques sur les recettes fiscales et douanières collectées.

Félix T.

Décès de Fambaré Natchaba

Faure Gnassingbé salue la mémoire « d'un vaillant et combatif homme d'État »

Plusieurs grandes personnalités du gouvernement réagissent suite au décès de Fambaré Ouattara Natchaba, ancien président de l'Assemblée nationale. Décès survenu le jeudi 15 octobre 2020. L'une des premières réactions vient du président de la République, Faure Gnassingbé.

ans un message publié sur son compte Twitter, le chef de l'Etat togolais a exprimé sa tristesse et salue au nom de son peuple, la mémoire de l'illustre disparu pour service rendu à la nation. « C'est avec tristesse que j'ai appris le décès de M. Fambare Ouattara Natchaba. Je salue la mémoire d'un vaillant et combatif homme d'État qui s'est consacré au service à la nation. À toute la famille éplorée, je présente mes condoléances et celles du peuple togolais », a-t-il écrit.

Tout comme le numéro 1 togolais, Mme Tségan Yawa Dzigbodi, actuelle présidente de l'Assemblée nationale ainsi que le ministre des Droits de l'homme, de la Formation à la citoyenneté, des Relations avec les institutions de la République, Christian Trimua ont également réagi. Ils ont respectivement rendu un hommage à l'ancien président du parlement.

« Nous avons appris ce jour avec tristesse le rappel à Dieu de l'ancien Président de l'Assemblée nationale, le professeur Fambaré Ouattara Natchaba, homme politique de conviction et d'engagement. À sa famille et à ses proches nous présentons toutes nos condoléances », a indiqué Mme Tségan Yawa Dzigbodi. Pour le Ministre Christian Trimua, Fambaré Ouattara Natchaba était un « Grand Homme d'Etat, homme politique hors pair et un universitaire de renom ».

«Il est l'un des grands bâtisseurs de notre nation. Sa contribution à notre vie constitutionnelle,



Fambaré Ouattara Natchaba

institutionnelle et politique, ses précieux enseignements resteront inaltérables dans notre souvenir. Nous nous inclinons devant la mémoire de l'illustre disparu et exprimons à la grande famille Natchaba notre compassion », a-t-il poursuivi.

Cadre du parti au pouvoir, M. Fambaré Ouattara Natchaba a été Président de l'Assemblée nationale de septembre 2000 à février 2005. Il était également professeur de droit à l'université de Lomé depuis 1992.

Avec afreepress.com





La Banque Autrement

https://togo.coris.bank

